

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2008

Présents : Mr Dovergne A : Maire ; Mme Hanosset M : Adjointe, Mr Mazurier T : Adjoint
Mmes Bourgois A et Lavallard O.
Mrs Lapère E, Lemarié S, Pommier A et Delecroix S.

Absents-excuses : Mr Di Guisto B et Mme Berthe M.

Indemnité au receveur municipal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **de demander** le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil
- **d'accorder** l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- **que cette indemnité sera** calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Mr SOUFFRIN Daniel, receveur Municipal **en** fonction à la Trésorerie de Corbie.
- **de lui accorder** également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 €

Autorisation au receveur municipal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder une autorisation permanente de poursuites par voie de commandement à Mr SOUFFRIN Daniel, Receveur Municipal de Corbie.

Nominations des membres extérieurs au CCAS :

Le Conseil Municipal nomme ses 5 membres au CCAS et les 4 membres extérieurs.
Les membres du bureau du CCAS seront : Mrs Dovergne, Pommier, Lasfer, Stragier, et Mmes Hanosset, Bourgois, Lavallard, Havard et Lambert.

Désignation d'un représentant de l'UDAF :

Le Conseil Municipal nomme monsieur Lasfer comme représentant de l'UDAF.

Taux de promotion applicable aux agents communaux :

Le Conseil Municipal propose, à l'unanimité, de fixer le taux de promotion par grade de fonctionnaires pouvant être promu chaque année, en fonction de l'effectif des agents promouvables conformément au tableau ci-dessous :

<i>FILIERE ADMINISTRATIVE</i>	
<i>GRADE D'AVANCEMENT</i>	<i>TAUX DE PROMOTION</i>
Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} class	100%
<i>FILIERE TECHNIQUE</i>	
<i>GRADE D'AVANCEMENT</i>	<i>TAUX DE PROMOTION</i>
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	100%

Embauche pour les CLSH de juillet 2008 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'embaucher une personne pour assurer le service « cantine » et entretien cuisine et salle des fêtes pendant le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui se tiendra à Démuin du 07 juillet 2008 au 25 juillet 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'embauche de Joëlle Binon qui sera rémunérée sur la base de 25 heures hebdomadaires payées au taux du SMIC en vigueur.

Désignation des membres de la commission Impôts :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme les membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts directs :

MEMBRES TITULAIRES :

BOURGOIS Annie, agricultrice, 14 rue d'Eronnelle DEMUIN 80110
POMMIER Arnaud, enseignant, 1 rue Neuve DEMUIN 80110
LAPERRE Eric, agriculteur, 6 Grande Rue DEMUIN 80110
LEMARIE Sébastien, enseignant, 8 rue des Tilleuls DEMUIN 80110
DI GUISTO Bruno, enseignant, 23 Grande Rue DEMUIN 80110
CHANOINE Guy, artisan en chaudronnerie, 10 rue d'Eronnelle DEMUIN 80110
GUIDEZ May, sans profession, 5 rue du Moulin DEMUIN 80110
SCHNIEBS Dominique, agriculteur, 8 rue d'En Haut Hameau de Courcelles DEMUIN
PEPIN Sabrina, assistante maternelle, 13 rue de Mézières DEMUIN 80110
GEYER Arnaud, maçon, 15 rue Gustave Cuvilliers DEMUIN 80110
HORDE Jean Marc, agriculteur, Route d'Hangard DOMART SUR LA LUCE 80110
BAILLET Ludovic, agriculteur, 17 RUE Jules Lardièrre FOUILLOY 80800

MEMBRES SUPPLEANTS :

MAZURIER Thierry, artisan couvreur, 1 rue du Moulin DEMUIN 80110
DELECROIX Sébastien, expert comptable, Chemin de Cayeux DEMUIN 80110
CORROY Fernand, retraité, 15 Grande Rue DEMUIN 80110
STRAGIER Philippe, agriculteur, 16 Grande Rue DEMUIN 80110
GACQUIERE Jim, policier, 2 Grande Rue DEMUIN 80110
BELLIER Lionel, employé France Télécom, 12 Grande Rue DEMUIN 80110
HAVET Marie Claude, retraitée, 32 rue Alcuis Ledieu DEMUIN 80110
TRATSAERT Bernadette, agricultrice, 17 rue de Mézières DEMUIN 80110
COQUART Dominique, employé d'usine, 10 rue du Moulin DEMUIN 80110
BERTHE Maryline, vendeuse, 27 Grande Rue DEMUIN 80110
QUIGNON Dany, retraité, MOREUIL 80110
HUME Alain, agriculteur, 7 rue de Domart HANGARD 80110

Mise en place des commissions :

Le Conseil Municipal décide de mettre en place les différentes commissions avec les personnes extérieures au Conseil.

Point sur les syndicats :

Les conseillers Municipaux font le point sur toutes les réunions des différents syndicats et différentes commissions de la CCALM.

Questions diverses :

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement sur une facture d'eau (tarif erroné) pour un montant de 981.45 €.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à confier au Groupement de Gestion et de Productivité Forestière d'Amiens, la mise en marché d'un lot de bois dont la désignation suit :

- lot de : peupliers Beaupré
- sur la Commune de : Démuin (80)
- nombre de pieds estimé : 126 pieds
- volume estimé : 51.126 m³,

fixe le prix de retrait à la somme de 1 550 € et donne délégation à Monsieur le Maire pour suivre et signer tous les actes liés à cette vente.

- Le Conseil Municipal donne au Club Cycliste Moreuillois, suite à sa demande, l'autorisation de passer dans « les montagnes de Démuin » le 31 mai à l'occasion du coutry d'Hangard.

- Un conseiller soulève le problème des transports scolaires avec des bus qui grillent les stops.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS